



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

02 JUIN 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



25072546

N° d'entreprise : **1004 183 689**

Nom

(en entier) : **Alvarez & Marsal Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue aux Laines 70 - 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Nomination commissaire**

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique dd. 24/04/2025:

"DÉCIDE de nommer VCLJ Bedrijfsrevisoren BV (B00745), dont le siège est à Langestraat 183, 2240 Zandhoven et est inscrit au registre des personnes morales sous le numéro 0816.796.121, comme commissaire pour une période de trois ans, couvrant les exercices financiers se terminant le 31.12.2024, le 31.12.2025 et le 31.12.2026. La société de réviseurs VCLJ Bedrijfsrevisoren accepte le mandat. Le commissaire a désigné Mevrouw Lieve Mertens (A02416), réviseur d'entreprises, comme son représentant pour l'exécution de ce mandat.

DÉCIDE par la suite de donner une procuration spéciale à Madame Catherine Wailly, Monsieur Bram Busselot, Madame Ella Naert ou tout autre employé de Forvis Mazars ALTOS BV, tous domiciliés au siège social de Forvis Mazars ALTOS BV à 9051 Gand, Raymonde de Larocheaan 15/104, et qui peuvent chacun agir individuellement et avec droit de substitution, d'accomplir toutes les formalités possibles et de signer tous les documents en vue de l'exécution des résolutions susmentionnées et de représenter la société auprès des bureaux d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises et de toutes les autorités fédérales, régionales et locales, y compris le greffe du tribunal de l'entreprise et les services du Moniteur belge."

Bram Busselot

Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale, à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)